

LES COMMISSIONS PREPARATOIRES
18 HEURES, MAISON DES SYNDICATS - CRETEIL

Thème1 : Education, formation, recherche, **lundi 14 décembre**

Thème 2 : Services Publics, **jeudi 10 décembre**

Thème 3 : Alternatives économiques, **lundi 14 décembre**

Thème 4 : Syndicalisme, **jeudi 10 décembre**

Elections FSU

Votez

du 5 au 26 novembre

2015

CONGRÈS
départemental
8 au 12 janvier
2016

Modalités de vote par syndicat

Les votes se dérouleront du 5 novembre au 26 novembre 2015.

Vous devez émettre 2 votes : un vote départemental et un vote national

Modalités de vote

LES TEXTES SONT
POUR LE VOTE NATIONAL: DANS LE SUPPLÉMENT AU « POUR » N°187
POUR LE VOTE DEPARTEMENTAL: DANS CE JOURNAL FSU94 N°105

**ATTENTION ! Les modalités de vote sont différentes selon les syndicats de la FSU.
En cas de doute, prenez contact avec votre syndicat !**

SDU-CLIAS : le matériel pour le vote national et pour le vote départemental est dans le présent journal FSU n°105 : mettre les 2 bulletins de vote dans l'enveloppe couleur jointe puis cette enveloppe dans l'enveloppe T. Inscrire au dos de l'enveloppe T le nom de votre syndicat, votre nom et votre prénom. **Signer le dos de l'enveloppe.**

Poster l'enveloppe T sans l'affranchir.

SNEP-SNES-SNPES-PJJ- SNUIPP : le matériel pour le vote national et pour le vote départemental est diffusé par un journal de votre syndicat, ainsi que les modalités de vote.

POUR LES AUTRES SYNDICATS :

Vote National: les modalités et le matériel sont diffusés et pris en charge par votre syndicat.

Vote départemental: utiliser le matériel joint dans le présent journal FSU n°105: mettre le bulletin de vote dans l'enveloppe couleur jointe puis cette enveloppe dans l'enveloppe T. Inscrire au dos de l'enveloppe T le nom de votre syndicat, votre nom et votre prénom.

Signer le dos de l'enveloppe. Poster l'enveloppe T sans l'affranchir.

Edito

Le projet de loi de finances 2016 est actuellement en débat à l'assemblée. Poursuivant une politique libérale, le gouvernement fait le choix de reporter l'augmentation des minima sociaux (RSA, minimum vieillesse) de janvier à avril et poursuit sa politique d'austérité avec une baisse de 16 milliards de la dépense publique alors qu'il va attribuer 33 Mds d'allègements de cotisations sociales aux entreprises. Le rendez vous sur la renégociation du point d'indice (chute de 7,5% depuis 2010) en février 2016 devra être l'occasion d'une mobilisation unitaire pour construire le rapport de force nécessaire à l'exigence d'une rattrapage de ces pertes et à une véritable revalorisation des salaires dans la fonction publique.

Retrouvons nous en janvier pour le congrès départemental de notre fédération.

Nous vous attendons très nombreux
les 8,11 et 12 janvier 2016
à la maison des syndicats de Créteil.



RAPPORT D'ACTIVITE 2013-2016

www.sd94.fsu.fr

La situation des salariés du public comme du privé, n'a pas cessé de se détériorer depuis notre dernier congrès. L'orientation libérale du gouvernement Hollande et Valls a aggravé la situation de la population et dégradé ses droits : pacte de responsabilité, loi Macron, et bientôt attaque du code du travail. Mêmes les outils de l'égalité professionnelle femmes/hommes ont été enterrés. Leur « réforme de l'État » a pour objectif d'assujettir les services publics à ce projet libéral, dans une logique de marchandisation qui ne cesse de les éroder.



Les conditions de travail se durcissent, les salaires stagnent dans la Fonction Publique avec le gel du point d'indice. Le gouvernement, en cédant à la financiarisation de l'économie, n'a pas pu endiguer le chômage de masse et a fait voter des lois qui profitent aux actionnaires et détruisent un peu plus les acquis sociaux et les libertés.

La réforme territoriale et la mise en place de la métropole du grand Paris se sont engagées dans le dos des usagers et des agents. Elles visent surtout à réduire les dépenses publiques, et par conséquent les effectifs. Elles aboutiront à éloigner un peu plus les citoyens des lieux de décision politique. Elles vont accroître les disparités territoriales, au lieu de partir des besoins des usagers et de créer une véritable solidarité entre les territoires.

I- Les actions de la FSU94 dans les luttes syndicales

La FSU94 s'est engagée dans les luttes contre l'austérité et le détricotage du code du travail au niveau interprofessionnel (ANI en avril 2013, loi Macron).

Elle a interpellé à différentes reprises députés et sénateurs du département sur la loi de refondation de l'école.

Mais ces dernières années ont été marquées dans l'éducation par des réformes "catégorielles", rendant le travail fédéral beaucoup plus difficile: réforme des rythmes scolaires dans le 1er degré, redéfinition de l'éducation prioritaire, réforme du collège.

Face à cette stratégie gouvernementale de segmentation des remises en cause par catégories, la FSU n'a pas réussi à construire un travail fédéral.

La mise en place de la réforme dite "des rythmes scolaires" dans le 1er degré a été combattue par le SNUIPP94 ainsi que par le Sdu-Clias. La FSU94 ayant été sollicitée par des militants du Sdu-Clias n'a cependant pas réussi à créer un lien fort entre ces deux syndicats afin de fédérer ce mouvement marqué par des analyses et des revendications multiples qui ont pu être source de divisions du fait d'une loi très clivante.

Concernant la redéfinition de l'éducation prioritaire, très peu de collectifs de villes ont effectivement fonctionné, rassemblant des personnels du 1er et du 2nd degré ainsi que des parents d'élèves. La FSU94 a organisé un stage sur ce sujet, stage qui a rassemblé une cinquantaine de personnes du 1er et du 2nd degré.

La lutte contre la réforme des collèges est toujours d'actualité.

Concernant la réforme territoriale, la FSU94, après avoir participé à une audience au conseil général sur le sujet, a organisé un stage qui a été en grande partie suivi par des adhérents du Sdu-Clias et très peu par les adhérents des syndicats enseignants.

Concernant les luttes pour l'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail, la FSU94 s'est pleinement investie dans la mise en place des CHSCT. Cet investissement a été mené depuis 2011, année de la parution du décret transformant les CHS en CHSCT avec les nouveaux droits qui en découlent. Engagée depuis de nombreuses années, la FSU avait signé le protocole d'accord qui a conduit au décret, contrairement à FO et à SUD.

Dans le Val-de-Marne nous avons obtenu : décharges fonctionnelles, dotation en matériel spécifique (ordinateurs, téléphone, appareils de mesures ...), neuf jours de formation, mise en place de visites d'établissements qui ont permis de placer la prévention des risques professionnels pour la santé au plus près du terrain.

RAPPORT D'ACTIVITE 2013-2016

www.sd94.fsu.fr

Enfin grâce à la mise en place d'un site CHSCT dédié (<http://www.chsct-travail-sante-fsu.fr>), l'activité du CHSCT est devenue un point fort de notre communication militante.

Dans notre département, cela ne s'est pas fait sans douleur tant l'administration redoute notre regard syndical sur le travail et le management. Malgré nos résultats électoraux, la FSU a réussi à garder le secrétariat du CHSCT 94 (comme dans tous les CHSCT de l'académie) : ainsi nous pourrions poursuivre un travail de qualité et continuer de développer notre action.

En ce qui concerne les rythmes scolaires dans le premier degré, le CTA a saisi le CHSCTA en 2013 pour avis et la bagarre continue pour évaluer, avec les collègues, les dégâts de la réforme sur les conditions de travail. Sur cette question, un travail fédéral reste certainement à mettre en œuvre.

Concernant notre droit de visite aux établissements, il a fallu se battre assez violemment et aller jusqu'à menacer de déposer plainte contre la DASEN pour délit d'entrave (passibles de 3 ans de prison ou 5000€ d'amende). La question est remontée au CHSCTM, la Directrice académique a dû céder et nous avons pu reprendre et terminer notre visite !

La FSU94 a vocation à organiser des stages ouverts aux adhérents et au delà afin d'informer et de débattre. C'est pourquoi elle a continué d'organiser un stage annuel sur les conditions de travail (près de 600 collègues de l'académie en 2014) en lien avec une information sur les droits acquis et les actions à mener en Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT créés dans la FP seulement en 2011). Ces formations ont pour vocation essentielle de permettre des actions percutantes et efficaces.

La FSU94 a également réuni un stage sur l'Europe.

II- La fédération dans le département

La fédération s'est pleinement associée à la lutte pour la sauvegarde de la bourse du travail de Villejuif, dont il était question qu'elle soit vendue dans le courant de l'année 2015. Après deux mobilisations devant le conseil municipal de la ville, la mairie a finalement décidé de renouveler la convention d'occupation pour un an.

La fédération a continué à élargir ses relations avec les autres syndicats du département.

Elle a également continué à transmettre les pétitions du RESF, a participé à de nombreux rassemblements devant la préfecture et a soutenu financièrement les Rom d'Ivry.

III- Les élections professionnelles de 2014

	CAP Coll. Terr	Pref 94	Agriculture ENV	CTSD 94	UPEC 94	Total
2011	2773	198	135	2512	380	5998
2014	3155	124	154	2230	303	5966

La baisse (-11.2%) des résultats aux dernières élections professionnelles dans l'Education Nationale est extrêmement préoccupante.

Bien que les syndicats aient systématiquement apposé le sigle de la FSU après leur nom, cela n'a pas empêché une perte de 282 voix aux dernières élections pour le CTSD, au profit presque exclusif de FO. La FSU n'a pas trouvé les arguments convaincants pour répondre aux inquiétudes des personnels et s'opposer à la campagne agressive et démagogique de FO.

Le mode de scrutin par vote électronique ne peut donc pas tout expliquer.

Si la FSU94 ne perd quasiment rien de sa subvention de fonctionnement, nous devons imputer cette stabilité à la forte progression du Sdu-Clias (+13.8%) à ces mêmes élections.

Le Sdu-Clias (futur SNUTER) est d'ailleurs devenu le 2ème syndicat du département en nombre d'adhérents, et a aujourd'hui un local à l'étage de la FSU à la maison des syndicats.

Ses militants participent activement à la vie de la fédération.

RAPPORT D'ACTIVITE 2013-2016

www.sd94.fsu.fr

Lors des élections professionnelles, la FSU94 a par ailleurs apporté son soutien financier au SNASUB et au SNUPDEN.

La SFR94 a des difficultés à vivre: l'animation de cette section se réduit à quelques militants et ne réussit pas à s'étendre à tous les syndicats du département.

IV- Pistes pour l'avenir

- Il nous faut réfléchir à la baisse des résultats dans l'éducation, et sans doute aller au delà de la dénonciation du vote électronique et du manque de lisibilité de la FSU. Le travail de la FSU sera sans doute de mettre en avant la cohérence des réformes dans l'éducation, et de construire davantage une orientation fédérale.
- Le journal FSU94 a continué à gagner en diversité mais doit encore s'efforcer d'apporter davantage d'informations spécifiquement Val-de-Marnaises. La question de son adaptation aux nouvelles générations de collègues reste posée, sur la forme comme sur le fond (qu'est ce qu'une information fédérale Val de Marne ? Quel intérêt d'un e-journal ?...)
- Le site de la FSU94 est aujourd'hui davantage visité et s'est modernisé. Un camarade s'y est investi, et le site est maintenant régulièrement mis à jour et ouvert aux syndicats et aux instances comme le CHSCT.

- La participation aux instances : CDFD, BDFD :

Le CDFD est l'instance délibérative de la FSU94.

Le BDFD est l'instance exécutive de la FSU94

Le CDFD continue de se réunir une fois par trimestre sur un ordre du jour que le secrétariat tente de rendre plus riche et plus attractif. Les sujets sont davantage fédéraux afin de ne pas provoquer ce sentiment d'exclusion des militants hors enseignement.

Afin de ne pas surcharger le travail déjà lourd des militants siégeant au secrétariat, le choix a été fait de le réunir moins souvent et d'alterner secrétariat et BDFD.

Le secrétariat continue de jouer le rôle de comité de rédaction du journal.

La demande de certains militants d'établir un calendrier de réunions n'a pas pu être réalisée, les activités des uns et des autres contraignant parfois à déplacer ou à supprimer une réunion.

Les instances fédérales ne sont pas une priorité pour les militants qui sont avant tout des militants de leur syndicat, et peut être faudra-t-il réfléchir pour l'avenir à ne pas surcharger certains militants et à ouvrir ces instances à d'autres, moins investis dans leur organisation syndicale, sans pour autant créer des militants qui seraient exclusivement "fédéraux".

Sans les syndicats il n'y a pas de fédération mais sans fédération il n'y a pas de syndicat : des évolutions sont nécessaires pour toujours promouvoir la FSU.

Elle doit réaffirmer ses liens forts et nécessaires avec les confédérations qui partagent ses revendications.

Les syndicats qui refusent d'accompagner les politiques libérales doivent unir leurs forces et se rassembler. Mais au-delà de la simple unité d'action, la FSU doit être l'outil d'un véritable élan d'unification du syndicalisme de transformation sociale progressiste en approfondissant le rapprochement et le travail commun, notamment avec la CGT et Solidaires.

Soyons à l'initiative de la reconstruction d'une unité syndicale pour la sauvegarde, la réhabilitation et la modernisation de services publics qui œuvrent à une société plus juste, plus solidaire, garantissant les mêmes droits pour tous.





Texte d'orientation

SABLIC Didier	SNEP
ANGLESIO Catherine	SNES
AMAR Jean	SNESUP
KETFI Francine	SNEP
LAIGNEL Ludovic	SNASUB
POLACK Bruno	SNETAP
QUINSON Cécile	SNUIPP
TRIDON Mireille	SNICS
TRUBLEREAU Laurence	SNUEP
TRUFFINET Isabelle	SNES
ABRIOU Chantal	SNUIPP
ANDRIEUX Christelle	SNUIPP
ANGOT Michel	SDU-CLIAS
BALAGNA-RANIN Chantal	SNUIPP
BALDUCCI Dominique	SNES
BENECH Coralie	SNEP
BON Catherine	SNUIPP
BOZON Philippe	SNEP
BREITENSTEIN Edith	SNES
BURING Alice	SNES
CAMISULLIS Olivier	SNES
CARIOU Maela	SNES
CASTANIER Tristan	SNES
CLAIR Emilie	SNES
COCHAIN Julie	SNES
CONVARD Mireille	SDU-CLIAS
DAWINT-MAZZON Danielle	SNU-POLE EMPLOI
DIRSON Clément	SNES
DUMORTIER Gilbert	SNES
DUQUESNE Sophie	SNEP

Partout dans le Monde les puissances occidentales mènent des politiques guerrières et austéritaires qui accroissent les inégalités, visent à dresser les peuples les uns contre les autres et entraînent des drames comme ceux des migrants.

L'Union Européenne, sous l'impulsion de l'Allemagne, impose l'austérité aux peuples et entend mettre en cause les choix qu'ils ont démocratiquement déterminés.

En France, le gouvernement mène une politique libérale : c'est le Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'Emploi (CICE), la Loi Macron, le projet de remise en cause du droit du travail, les attaques contre la Fonction Publique, le gel du point d'indice ... Politique à l'opposé des engagements du candidat Hollande et des besoins réels de notre pays.

Cette situation est à l'origine d'un discrédit sans précédent des institutions et de la représentation. Elle entend cautionner l'idée que la politique est impuissante face aux forces économiques capitalistes de la finance et au service d'intérêts particuliers, et favorise ainsi la montée de l'extrême droite.

La défiance vis à vis des institutions représentatives n'épargne pas les syndicats même s'ils continuent d'être, pour les salarié-es, un recours en cas de difficultés collectives ou individuelles.

Mais les propositions alternatives que la FSU et d'autres organisations syndicales portent, parce qu'elles ne sont actuellement pas perçues par le plus grand nombre comme suffisamment crédibles, ne sont pas entendues et donc partagées. Sans se substituer aux organisations politiques, la FSU doit continuer à construire des propositions à mettre en débat avec tous les salarié-es et les organisations disposées à ouvrir des perspectives progressistes.

Pour conforter cette conception de l'orientation et de l'activité syndicale,

Unité & Action et sans tendance



Au delà de la dénonciation des dégâts des politiques économiques, sociales et environnementales, il faut construire des perspectives ambitieuses permettant de rassembler largement pour renverser le rapport de forces.

A l'issue des dernières élections professionnelles, la FSU n'a pu retrouver la première place parmi les organisations syndicales dans la Fonction Publique d'État mais, dans notre département, le syndicat des territoriaux a bien progressé. A partir d'une analyse complète des résultats avec l'ensemble des syndicats et des syndiqués nous entendons renforcer notre rapport à la profession, aux collègues et la perception qu'ont les salarié-es de notre projet syndical.

Nous nous engageons à rendre plus lisible notre projet syndical : un syndicalisme de transformation pour construire une société plus juste, plus solidaire, avec une autre répartition des richesses et une place centrale donnée aux services publics. C'est, au quotidien, construire avec les salarié-es, les retraité-es des propositions qui font avancer leurs droits et qui améliorent leurs conditions de vie et de travail, quels que soient les gouvernements.

Dans une période où le syndicalisme de transformation sociale est divisé, Unité et Action fait le choix d'œuvrer au rassemblement le plus large possible.

Dans la FSU, Unité et Action travaille à la consolidation d'un syndicalisme de transformation sociale progressiste, indépendant, démocratique, et de dynamique interprofessionnelle rassemblant largement les salarié-es et les retraité-es pour la satisfaction de leurs revendications et qui s'engage à construire avec les personnels les actions à mener pour les faire aboutir.

FOURET Marion	SNUIPP
GAILHAC Bruno	SNUIPP
GEFROY Séverin	SNES
GOUEZOU Jean-Michel	SNES
HARVIER Jean-Michel	SNES
HOUGUER Hélène	SNUIPP
JOLLET Emmanuelle	SNUIPP
LAMBERTIN Josselyne	SNUIPP
LAPERCHE Pierre	SNEP
LAUTON Gérard	SNESUP
LE CLEACH Viviane	SNUIPP
LESVIGNES Nadine	SNES
LESVIGNES Marc	SNUIPP
LOURS Françoise	SNUEP
MALZAC Guy	SNES
MARAIS Odile	SNES
MASSONAT Maxime	SNES
METZGER Vincent	SNES
MEYERIE Annick	SNUIPP
MORIN Michelle	SNU- POLE EMPLOI
MOUSTARD Annick	SNEP
NADER Guillaume	SNASUB
NARCE Franck	SNUIPP
NGAN Chi-Lai	SNES
PIRENET Jean-Luc	SDU-CLIAS
PRIMEL Danielle	SNES
REY Eric	SNUIPP
TENESSION Vincent	SNES
THOMAS Jérôme	SDU-CLIAS
VOLLOT Philippe	SNUITAM

Votez pour la liste « Unité & Action et sans tendance » !

Liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)

Une FSU à l'offensive, pour une alternative à l'austérité !

Hollande, président des patrons

Le bilan social du gouvernement est sans appel. Après avoir fait campagne contre « la finance », Hollande et Valls ont accentué leur orientation libérale, aggravant la situation de la population et dégradant ses droits : pacte de responsabilité, loi Macron, et bientôt le code du travail. Même les outils de l'égalité professionnelle femmes/hommes ont été enterrés. Leur « réforme de l'État » a pour objectif d'assujettir les services publics à ce projet libéral. Alors que se prépare la conférence sur le climat, aucune mesure, dans le budget 2016, ne rompt avec le libéralisme productiviste.

Faute d'alternatives sociales, ce sont les réponses chauvines qui se renforcent

Avec ce gouvernement « de gauche » faisant la politique de la droite et du MEDEF, combattant toute idée d'alternative à l'austérité et détournant la population de l'action collective, pas étonnant que la résignation l'emporte comme le montre l'augmentation de l'abstention et que le FN se renforce au point d'être aux portes du pouvoir.

L'unité pour construire nos luttes !

Combattre l'ensemble de ces politiques libérales nécessite une riposte globale et interprofessionnelle. Une partie du mouvement syndical accompagne, au contraire sans vergogne, ces politiques au nom du « réalisme », quand ce n'est pas le simple repli corporatiste et catégoriel qui gagne du terrain. Ces stratégies ne peuvent mener qu'à une aggravation des conditions de vie de toutes et tous.

Comment reprendre la main ? Il faut pour cela penser les modalités et le rythme des mobilisations. La journée interpro du 9 avril a été une première étape réussie de reconstruction des forces. Dommage qu'après sa signature de l'accord PPCR, la FSU n'ait pas donné une impulsion offensive en appelant à une grève de toute la Fonction Publique le 8 octobre, autour du mot d'ordre du dégel du point d'indice.

Des mesures indispensables

La leçon grecque de cet été vaut pour tous les peuples d'Europe : hésiter devant l'obstacle amène à l'impasse et à l'échec. Le syndicalisme doit contribuer à la construction de l'alternative en portant les revendications indispensables :

- une autre répartition des richesses : augmentation du SMIC et des minima sociaux ;
- une réforme fiscale qui rétablisse la progressivité de l'impôt ;
- l'arrêt des licenciements et de la précarité par un renforcement de la protection des salariés ;
- le développement des services publics, notamment de proximité, par opposition à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dont la Métropole du Grand Paris), qui dépossède encore plus les usagers et les citoyens ;
- l'arrêt des politiques migratoires répressives par la régularisation des sans papiers et l'accueil digne de tout-es les réfugié-es ;
- contre l'école inégalitaire, celle de la sélection, de « l'employabilité » et de la concurrence public-privé, nous voulons une École émancipatrice, c'est à dire publique, laïque et unifiée par la nationalisation sans indemnité ni rachat de l'enseignement privé !

Quel avenir pour la FSU ?

8 % de syndiqués pour 8 centrales syndicales, ce n'est plus possible ! Le poison du syndicalisme français, c'est sa division. Les syndicats qui refusent d'accompagner les politiques libérales doivent unir leurs forces et se rassembler.

Mais au-delà de la simple unité d'action, **la FSU doit être l'outil d'un véritable élan d'unification du syndicalisme de transformation sociale en approfondissant le rapprochement et le travail commun avec la CGT et Solidaires !**

Les élections professionnelles n'ont pas redonné à la FSU la première place dans la Fonction Publique d'Etat et, malgré des résultats en nette hausse dans la Territoriale, elle n'accède pas au Conseil Supérieur de la FPT.

Nationalement, elle s'est affaiblie dans l'éducation faute d'avoir su répondre aux attentes des personnels, notamment avec **la gestion désastreuse de l'épisode des rythmes scolaires** dans le primaire et **les prises de positions concernant la réforme des décrets de 1950** dans le secondaire.

Dans notre département, hormis les bons résultats dans la territoriale, le bilan est encore plus cinglant : **nous sommes passés derrière FO au CTSD**, qui prend en compte les voix de toute l'Éducation nationale.

Nous devons collectivement nous ressaisir !

La remise en question de notre règle interne de la majorité qualifiée à 70 % aurait l'effet inverse et fragiliserait notre fédération. Ce congrès doit être l'occasion de renforcer la FSU, son pluralisme, son fonctionnement fédéral à tous les niveaux et son audience auprès des salarié-es, notamment dans la territoriale par la fusion de ses syndicats.

Une FSU porteuse de mobilisations, de dynamiques interprofessionnelles, active dans la construction d'un large mouvement social, qui travaille au rassemblement du syndicalisme de transformation sociale et d'un nouvel outil syndical au service de l'émancipation.

L'EE appelle toutes celles et ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU.

Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée) !

Piaget Natacha	Snes	Leydier Gaëlle	Snu-Clias	Huchet Véronique	Snuipp
Guintrand Thierry	Snuipp	Angelini Dominique	Snuipp	Rajkumar Virginia	Snes
Lemoule Sylvie	Snuipp	Granpold Anne Gaëlle	Snes	Deboise Ariane	Snuipp
Heurtebize Hervé	Snu-Clias	Barraud Valérie	Snuipp	Ferry Pascal	Snes
Boeres Thierry	Snes	Grivet Simon	Snes	Bertholet Evelyne	Snuipp
Céleyrette Agnès	Snuipp	Soler-Tanguy Karine	Snuipp	Le Cornec Brigitte	Snuipp
Treillet Stéphanie	Snesup	Bayamack-Tan Emmanuelle	Snes	Dufour Octave	Snes
Micheletta Cyrille	Snuipp	Malek Rhani	Snuipp	Raivard Elise	Snuipp
Traoré Bila	Snu-Clias	Berrebi Matthew	Snes	Quiniou Catherine	Snes
Bourret Sandrine	Snes	Butori Sébastien	Snuipp	Siguret Elisabeth	Snuipp
Dufour Bruno	Snuipp	Vibert Catherine	Snuipp	Bacheré Serge	Snuipp
Lafrance Pierre	Snuipp	Achart Philippe	Snes	Soulez Marie claud	Snes
James Nathalie	Snpes-pjj	Galan Laetitia	Snuipp	Gilbert Gaëlle	Snuipp
Le Cornec Bruno	Snuipp	Otsmane Nadia	Snes	Bras Christelle	Snuipp
Moundib Mohammed-Ali	Snes	Croquet Amandine	Snuipp	Patel Almash	Snuipp
Valet Gilles	Snu-Clias	Houssier Julien	Snes	Cosyn Clara	Snes
Kassab Alia	Snuipp	Seu Esaulov Simonetta	Snuipp	Soler Micheline	Snuipp
Petiteau Stéphane	Snuipp	Portier Sophie	Snes	Pruvot Sabrina	Snuipp
Requena Pascal	Snuipp	Pinon Marion	Snuipp	Vollaire Christiane	Snes
Charpentier Bernard	Snuipp	Dias de Melho Jacques	Snes	Leblond Dominique	Snuipp

Défendre nos revendications Rompre avec une politique au service du capitalisme

Ce gouvernement défend les intérêts du capitalisme et du patronat, contre les travailleurEs et les plus fragiles (chômeurs-ses et précaires qu'il prive de leurs maigres droits, jeunes qu'il mutile et tue dans les manifestations, migrantEs qu'il contribue à jeter sur les routes par sa politique imperialiste, néo-coloniale et de soutien aux oppresseurs des peuples). Austérité, suppressions de postes, dégradations des conditions de travail, attaques contre les services publics, le code du travail et la sécurité sociale sont autant de conséquences du pacte de responsabilité. Cette offensive touche de plein fouet la Fonction publique et l'Education nationale où la FSU a une responsabilité toute particulière.

Des attaques contre les acquis collectifs, les salaires et les statuts

Valls vante le rapport Combexelle qui préconise de liquider en quatre ans le Code du Travail en instituant les accords d'entreprise comme règle et il veut un "Combexelle de la fonction publique" qui serait les PPCR !

Le gouvernement prétend appliquer, en dépit du refus majoritaire des syndicats, l'accord PPCR. Celui-ci attaque le statut des fonctionnaires pour imposer la mobilité géographique et professionnelle, en lien avec les lois territoriales, hospitalière... qui vont entraîner fermeture et mutualisations de services, suppressions de postes et explosion de la précarité. Le protocole entérine de fait le gel du point d'indice tout en allongeant et en individualisant les carrières.

L'éducation démantelée et soumise à la hiérarchie et aux collectivités territoriales

Dans l'EN les réformes actuelles prolongent le socle, les compétences et la loi de refondation Peillon, qui organisent l'éclatement du cadre national de l'enseignement.

La réforme des rythmes scolaires a placé les écoles sous la coupe de PEDT (projets éducatifs territoriaux) sous la responsabilité des communes, augmentant les inégalités.

Après celle du lycée, dont on peut tirer un bilan désastreux, la réforme du collège vise à rogner sur les moyens, développerait fortement l'autonomie des établissements, impliquerait une définition locale des conditions d'enseignement, des contenus et une explosion des inégalités. Elle s'appuie sur la contre réforme du statut des enseignants que le SNES et la FSU ont laissé passer (les 1607 heures annualisées), notamment pour imposer des formations/formatages et réunions en tout genre.

Avec la loi Fioraso, c'est aussi, la soumission de l'université aux besoins du patronat.



La responsabilité de la FSU est énorme. Elle doit refuser l'accord PPCR.

La FSU a accompagné les lois Peillon et Fioraso et la casse des statuts des enseignants et de l'éducation prioritaire : temps et charge de travail qui explosent, pression hiérarchique renforcée

Après avoir cautionné un an et demi de concertations sans rapport de force, la direction UA et EE a imposé la signature du protocole PPCR, en allant jusqu'à modifier des votes dans les instances pour faire passer en force la signature (à une voix près). Le gouvernement s'appuie sur la signature du protocole par la FSU (qu'elle doit retirer) pour aller encore plus loin dans ses attaques contre toutes les catégories de personnel.

Tout à ce "dialogue social", la FSU a temporisé et limité la mobilisation à des journées d'action au lieu d'impulser, de coordonner et d'étendre les luttes des établissements, en lien avec les grèves reconductible du 93 voisin.

Pour une FSU indépendante au service des personnels, et de leurs luttes

Réapproprions nous le syndicat. Emancipation défend sur le terrain, comme dans les instances syndicales une autre orientation pour gagner, imposer le retrait des contre-réformes, la satisfaction des revendications alternatives qui unifient les personnels

Création de tous les postes nécessaires

Titularisation immédiate et sans condition de tous les précaires. Refus de l'intérim.

Augmentations des salaires (400 € pour tous), fin du gel du point d'indice...

Retrait de la signature PPCR et abrogation des contre réformes (collèges, rythmes scolaires, statuts...)

Droit de circulation et d'installation pour les migrantEs et régularisation de tous les sans papiers

La FSU doit soutenir les revendications et les propositions de luttes des AG des différents secteurs, et proposer dans l'unité des actions de centralisation.

L'unité syndicale, condition du succès peut être favorisée dans les établissements avec des AG de l'ensemble des personnels et la mise en place des sections FSU inter-catégorielles. La (ré)unification syndicale, ne saurait se faire par des accords au sommet mais doit partir de la base et des luttes pour déboucher sur une confédération unique, avec droit de tendance.

**Pour une FSU indépendante et qui gagne enfin,
VOTEZ EMANCIPATION et VOTEZ NON AU RAPPORT D'ACTIVITE**

Pour en savoir plus : www.emancipation.fr
Contact : er@emancipation.fr

<p>Bernard BALU Sybil FASSO Laurence FIANT Jean Matthias FLEURY Laure GOUDARD Delphine JAQUET Catherine LEGER</p>	<p>Michelle LION Lucia MINEAS-NAZAIRE Chérif MOUACi Natacha OUVRIE Mathieu PRADEL Sybille RAEDERSHEIDT Erwan RIOU</p>
---	---



Rentrée scolaire 2nd degré

Réforme des collèges

La réforme des collèges mobilise toujours une grande majorité de collègues. Elle devrait être mise en place à la rentrée 2016 alors que rien n'est prêt, que les consultations n'ont pas eu lieu dans le Val-de-Marne, que nous venons juste d'avoir connaissance des programmes et des modalités d'évaluation.

Nous ne savons pas quand, comment et par qui seront formés les professeurs formateurs, ni selon quelles modalités se fera la formation des autres enseignants. Il n'est pas acceptable qu'elle se fasse en dehors du temps de travail et nous l'avons dit à l'Inspection Académique lors du Comité Technique de rentrée du 18 septembre.

Nous défendons un enseignement qui soit le même sur l'ensemble des collégiens de France, et non facteur d'inégalité selon les territoires, avec un contenu disciplinaire cohérent et des programmes annuels.

Pour toutes ces raisons nous continuons à nous mobiliser pour que cette réforme ne soit pas mise en place.

Réforme de l'enseignement prioritaire

Trois collèges du Val de Marne sont classés REP+ à cette rentrée. Les directions des collèges ont prévu dans l'emploi du temps des temps de concertation, mais la gestion en est différente selon les établissements. Rendre la concertation matériellement plus facile est positif là où cela n'a pas de conséquences négatives sur les emplois du temps, mais la participation à ces temps de concertation ne doit pas être imposée, ni les thèmes, et doit répondre à des besoins des enseignants, c'est ce que nous avons défendu auprès de la DASEN.

Elèves allophones

Des enseignants en UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) ont été reçus en audience par l'Inspection académique l'an dernier, et nous avons demandé qu'un bilan de la réforme soit fait ; une relance a été faite auprès de l'IA lors du CTSD de rentrée.

Nous exigeons le retour à des enseignements de toutes les disciplines à l'intérieur de ces classes pour un apprentissage plus efficace et pour faciliter la gestion au niveau des établissements concernés, avec un abondement horaire en conséquence.

Rentrée dans les collèges du Val de Marne

Les moyens en DHG et en postes ne sont pas en adéquation avec l'augmentation des effectifs, le choix académique ayant été de redistribuer des moyens sur les deux autres départements.

De nombreux collèges nous signalent des effectifs surchargés, en particulier des 6^{èmes} à 29 ou 30 élèves, plus de 25 en collèges classés REP . Les intégrations de nouveaux élèves continuent, ce qui va encore alourdir les effectifs.

Huit nouvelles classes, non prévues au CTSD de janvier, ont été ouvertes à la rentrée 2015 sans création de postes avec un gonflement des BMP et HSA, conséquence d'une sous-estimation des effectifs prévisionnels . Il ne reste alors plus de moyen pour mettre en place le moindre soutien dans ces établissements.

Dans des collèges de zones en tension démographique, les effectifs excèdent souvent les capacités prévues pour un collège ; ce qui occasionne des problèmes de sanitaires, de superficie de cour, de demi-pension, de salles spécialisées.

Par contre d'autres collèges qui demandaient une ouverture de 6^{ème}, n'ont pas eu gain de cause, et des élèves étaient encore sans affectations la 3^{ème} semaine de septembre , dont des élèves de moins de 16 ans,

Rentrée scolaire 2nd degré

conséquence d'une sous-estimation des effectifs prévisionnels. Fin septembre, des bacheliers professionnels n'avaient toujours pas d'affectation en BTS.

On nous signale encore des **postes non pourvus** avec des classes qui n'ont pas de cours dans ces disciplines depuis la rentrée : en anglais au collège Willy Ronis à Champigny, en musique au collège Henri Wallon d'Ivry, en technologie au collège Charcot de Fresnes.

Les postes de CPE posent problèmes : postes non pourvus, seulement 5 postes de titulaires créés et 10 TZR pour toute l'académie,

Les postes d'infirmières, de médecins scolaires et d'assistant-es social(e) s à plein temps et pérennes font encore défaut ;

Des TZR et des contractuels ont été nommés en complément sur des communes très éloignées avec parfois un nombre d'heures excessif et des emplois du temps pas compatibles.

Trop de TZR ont appris leur nomination tardivement , ou leur affectation de juillet a été changée à la rentrée. Alors que le recours aux contractuels est nécessaire, ils sont souvent très mal traités par le rectorat avec souvent absence de réponse ou proposition de miettes de BMP, ou ,à l'inverse, de services « délirants ».

Nous rappelons que cette année, l'affectation dans des communes différentes donne lieu à une heure de décharge pour tous les enseignants concernés ; ce point semble méconnu par certains chefs d'établissement.

Nous demandons que les BMP d'au moins 15 heures soient transformés en postes pérennes et mis au mouvement.

DE NOMBREUX PROBLEMES D'EMPLOIS DU TEMPS nous ont été signalés à la prérentrée. Ils sont en grande partie explicables par les BMP avec compléments de postes sur d'autres établissements, comme nous l'avons signalé précédemment. Ont du également être pris en compte les stagiaires non prévus, dont il faut libérer des journées pour leur formation.

LA VIE SCOLAIRE revient souvent dans les doléances : postes de CPE non pourvus, faute de TZR en nombre suffisant (10 pour toute l'académie)

Le SNES avait déjà dénoncé la situation des CPE au CTA (5 postes créés seulement au niveau académique pour la rentrée 2015 qui n'absorbent pas l'augmentation des effectifs) . Nous demandons à nouveau la création de postes de CPE pérennes pour la rentrée 2016, en nombre suffisant.

Plusieurs collèges déplorent des **problèmes d'infirmière, de médecin scolaire et d'assistant social** : demandes de postes à **temps plein** et de pérennisation des postes .

Enfin, il faut continuer à batailler pour le respect des droits syndicaux : pressions sur les heures d'information syndicale, non respect des textes pour les élections au CA.

Rentrée scolaire 2nd degré

**Pour obtenir plus de signatures de contrats d'apprentissage, l'Etat jette des jeunes mineurs en pâture aux entreprises. L'académie de Créteil ne sera pas en reste.
« On vit une époque formidable... »**

Dans les lycées professionnels, la ministre et le gouvernement ne font aucun cas de la dégradation des conditions de travail des enseignants et de la détérioration des conditions d'études des lycéens, toutes deux générées par la diminution drastique des moyens horaires, la multiplication de Contrôles en Cours de Formation chronophages, les contenus disciplinaires appauvris et les périodes de formation en entreprise des élèves en augmentation préoccupante.

En revanche, ils offrent sur un plateau aux entreprises une partie de l'Enseignement professionnel et de ses élèves : promotion systématique de l'apprentissage, objectif récurrent de 500 000 apprentis en 2017, inscription dans la circulaire de rentrée d'une préconisation pour 60 000 apprentis dans nos établissements publics d'enseignement, avec un risque majeur de mixité des publics (élèves sous statut scolaire/apprentis) dans les classes de CAP et de Bac Pro, pour les employeurs, accumulation de primes voire **exonération totale pendant un an des salaires à l'embauche d'apprentis mineurs dans les entreprises de moins de 11 salariés, simplification pour les mineurs de la législation sur les machines dangereuses et sur le travail en hauteur, déréglementation à venir de leur temps de travail journalier et hebdomadaire...Des organisations patronales réclament même une révision des lois encadrant leur travail de nuit !**

Pour mieux faire connaître l'apprentissage dans les collèges, le gouvernement réforme la procédure d'orientation post 3^e et introduit, dans la formation des enseignants, un module « pédagogie de l'apprentissage ».

Bref, l'Etat encourage et favorise inconditionnellement l'apprentissage qui a pourtant fait la preuve de son inefficacité pour lutter contre le chômage des jeunes. Etranglant encore un peu plus les LP, il va **jusqu'à allouer aux entreprises 10% du budget de l'Enseignement Professionnel Public sans aucune contrepartie**. Sans scrupule à l'égard des mineurs, il fait régresser le droit du travail et accroît les risques d'accident.

Enfin, face au peu de contrats d'apprentissage signés dans le privé, le Ministère impose l'embauche de 4000 apprentis dans la Fonction Publique d'Etat et même dans ses propres services. **L'académie de Créteil doit embaucher 119 apprentis qui exerceront au Rectorat ainsi que dans nos lycées**. Sont prévus également des professeurs alternants et des apprentis en Bac Gestion Administration (GA), filière à la pointe de toutes les expérimentations délétères. Oui, « on vit une époque formidable » !

Le SNUEP dénonce avec la FSU cette politique d'un autre âge qui oublie que l'Enseignement Professionnel Public a permis de soustraire la formation des jeunes à la main mise des employeurs et d'assurer leur réussite. Ce sont les acquis obtenus en cent ans de lutte syndicale pour la prise en charge de la formation professionnelle des jeunes par l'Ecole qui sont détruits un à un. Le SNUEP-FSU appelle à se mobiliser partout pour que tous les jeunes aient droit à une formation professionnelle publique protectrice, sous statut scolaire, accompagnée d'une culture générale ambitieuse pour une insertion professionnelle durable.

Action sociale

Tout le monde connaît les comités d'entreprise mais les personnels de l'Éducation nationale ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier de prestations d'action sociale.

Pourtant, l'action sociale dans l'Éducation nationale existe et depuis 2013 les textes en ont fait l'affaire des personnels et de leurs représentants. Mais il faut que cela devienne une réalité. Il faut donc que tous les personnels qui sont éligibles à ces droits puissent les faire valoir.

Le problème majeur est l'information et le niveau des crédits qui restent insuffisants.

L'action sociale peut améliorer les conditions de vie des personnels en apportant des aides pour le logement, la restauration, la garderie, les loisirs et la culture mais aussi pour permettre aux personnels de faire face à des situations provisoirement difficiles.

Si vous êtes stagiaire, néo titulaire ou non-titulaire avec un contrat de plus de 6 mois :

Vous avez droit à des aides facilitant l'accès au logement et l'installation en Ile-de-France. Quelle que soit votre situation, vous pouvez bénéficier d'au moins une allocation.

Voici les prestations auxquelles vous pouvez prétendre pour votre logement et votre installation :

- ⇒ aide au logement PIM
- ⇒ aide au logement ASIA
- ⇒ aide à la première affectation dans l'académie de Créteil (PAAC)

Si vous êtes parent

Vous pouvez aussi prétendre, sous certaines conditions, à des prestations spécifiques. Consulter la rubrique "*Aide aux familles PIM*" et "*Aide aux familles ASIA*" sur le site du rectorat.

Si vous êtes en difficulté financière

Consultez la rubrique « *Aides diverses* » sur le site du rectorat.

Vous pouvez bénéficier d'aides sous la forme de secours et de prêts.

Pour en bénéficier :

1) **Prenez contact avec le rectorat** le plus rapidement possible : Division de l'accompagnement médical, social et professionnel du rectorat (DAMESOP 2) au 4 rue Georges Enesco 94010 Créteil Cedex 01 57 02 68 75.

2) **Informez la FSU** de votre demande:
Secteur action sociale
Catherine ANGLÉSIO
Secrétaire de la CAAS
actionsociale@creteil.snes.edu
Des représentants de la FSU siègent dans différentes commissions d'action sociale et défendent les intérêts des personnels.